

titus adjuncta, xvi, 26. Cf. xiii, 23-25; xv, 40-41 (1). Sur quoi S. Thomas fait l'observation suivante : « Quidam commendantur in Scriptura non propter perfectam virtutem, sed propter quamdam virtutis indolem, scilicet quia apparebat in eis aliquis laudabilis affectus, ex quo movebantur ad quamdam indubitata faciendâ; et hoc modo Judith laudatur, non quia mentita est Holopherni, sed propter affectum, quem habuit ad salutem populi, pro qua periculis se exposuit. » 2^e 2^e, q. cx, a. 3, ad 3^{me}. Quant au meurtre du général assyrien, les peuples de l'antiquité ont toujours considéré la mort d'un ennemi comme licite (2).

547. — VII^e section : Victoire d'Israël sur les Assyriens, à la suite de la mort d'Holopherne, xiii, 44-xvi.

Judith s'empressa de porter à Bêthulie la tête de son ennemi, qui fut reconnue par Achior (3). Le peuple éclata en actions de grâces et sa joie n'eut d'égale que l'abattement des Assyriens, quand ils connurent la mort de leur général; lorsque ces derniers furent attaqués par les assiégés, ils ne songèrent qu'à s'enfuir, laissant derrière eux un riche butin. L'héroïne célébra sa victoire par un cantique (4), et tout le peuple remercia Dieu par des sacrifices solennels à Jérusalem; elle mourut pleine de jours dans la ville qu'elle avait sauvée.

(1) Les Pères et les docteurs, à cause de ces différents traits du caractère de Judith, nous montrent en elle la figure de la Sainte Vierge.

(2) Cf. nos 453, 2^e et 454, 1^e.

(3) Remarquer, xiii, 20, la croyance aux anges gardiens.

(4) On y lit, xvi, 8 : *Nec filii Titan percusserunt eum*. On peut s'étonner de rencontrer le nom des Titans dans la bouche de Judith; mais le grec, d'où il vient, xvi, 7, a rendu par ce mot, très vraisemblablement, l'hebreu *gibborim*, qui veut dire *forts*, héros, de même qu'il a rendu *rephaim* par *géants*, dans le même verset.

CHAPITRE VIII.

ESTHER.

ARTICLE I.

Introduction au livre d'Esther.

Caractère historique de ce livre. — Auteur; date; style. — Caractère religieux de la composition. — Pactis deutérocanonique.

548. — Caractère historique du livre d'Esther.

Les incrédules ont prétendu que le livre d'Esther était une parabole, *confictam esse universam parabolam* (Semler, Oeder, etc.). — 1^o L'existence d'une fête appelée *Purim* ou *Phurim* (les sorts), dans Esth., ix, 28, *Mardocheai dies*, le jour de Mardoché, dans II Mac., xv, 37, et destinée à perpétuer la mémoire des événements racontés dans notre récit, est une preuve de leur réalité. — 2^o Le second livre des Machabées atteste qu'on la célébrait du temps de Nicanor, vers 160 avant J.-C., et Josèphe, au 1^{er} siècle de notre ère. *Ant. jud.*, XI, vi, 13 (1). — 3^o La peinture des mœurs et des coutumes confirme la vérité de la narration, car elles sont en accord parfait avec tout ce que nous savons des usages des Perses (2).

(1) La fête des *Purim* est encore célébrée dans les synagogues. Le 13 adar, veille de la fête, est un jour de jeûne. Le soir de ce jour, la fête commence, et le livre d'Esther est lu en entier. Le lecteur prononce très rapidement le passage ix, 7-9, dans lequel on trouve les noms d'Aman et de ses fils, et, autant que possible, sans reprendre haleine, pour signifier qu'ils furent pendus tous à la fois. Pendant ce temps les assistants font du bruit. Cette lecture est répétée de la même manière le matin du 14 adar. La soirée se passe dans de grandes réjouissances. — Les manuscrits hébreux reproduisent les ff. 7, 8, 9, du ch. ix sous forme de trois colonnes perpendiculaires, comme pour représenter les dix fils d'Aman, pendus à trois cordes parallèles, au nombre de 3, 3 et 4.

(2) Esth., i, 10, 14; cf. I Esd., vii, 44; Hérodote, iii, 84; Esth., ii, 8 et 14; ix, 7-9; x, 2.

549. — Auteur du livre d'Esther; date de sa composition; style.

1° L'auteur est inconnu. Le Tamul, *Baba bathra*, 15 a, l. 4-6, l'attribue à la grande Synagogue; Clément d'Alexandrie, Aben Esra, etc., à Mardochée. Le ch. ix, 20, semble appuyer cette dernière opinion, mais le §. 31 du même chapitre prouve que la fin, du moins, n'est pas de lui. On peut cependant admettre que la plus grande partie de cette histoire a été rédigée par Mardochée.

2° Date. — Ce qui est certain, c'est que la forme même du récit suppose que l'empire perse est encore debout, car le narrateur en connaît parfaitement les coutumes, ainsi que les habitudes et la cour; il en appelle de plus aux annales des Mèdes et des Perses, x, 2. Il écrivait donc en Perse, à Suse même; ce qui est confirmé, en outre, par l'absence d'allusions à Juda et à Jérusalem; on ne peut même douter qu'il n'ait vécu à la cour, à cause des détails circonstanciés qu'il donne sur le grand banquet d'Assuérus, de la connaissance qu'il a des noms des grands officiers et des eunuques, de la femme et des enfants d'Aman, etc.

3° Le style, dans le texte original, est simple et généralement pur, mêlé seulement de quelques mots perses et de quelques expressions arméniennes, comme on en trouve dans Esdras et dans certaines parties des Paralipomènes.

550. — Caractère religieux du livre d'Esther.

Le nom de Dieu ne se trouve pas une seule fois dans la partie protocanonique du livre d'Esther, peut-être parce qu'elle fut écrite à Suse, au milieu des païens; mais s'il n'y est pas nommé, il paraît partout: c'est sa Providence qui dispose tous les événements et qui fait triompher les Juifs des pièges de leurs ennemis.

* 551. — Les appendices du livre d'Esther.

A la fin du livre d'Esther, S. Jérôme a placé un certain nombre de fragments dont nous ne possédons plus le texte original; ils se lisent dans la Bible grecque, n° 30, et ils

[552] ART. II. — ANALYSE ET EXPLIC. DU LIV. D'ESTHER. 455

avaient été traduits, de cette dernière source, dans l'ancienne Itaque. Ces fragments sont rejetés par les protestants comme apocryphes. Ils forment la partie deutérocanonique du livre d'Esther et on y lit plusieurs fois le nom de Dieu. L'Église les range parmi les écrits inspirés, de même que les autres parties de la Sainte Écriture, n° 35 (1). Ils sont au nombre de six: 1° Songe de Mardochée, Vulg., XI-XII; Septante, avant 1, 1; 2° Edit d'Aman (mentionné III, 12) contre les Juifs, XIII, 1-7; Septante, après III, 13; 3° Prière de Mardochée et d'Esther, XIII, 8-14; Septante, après IV, 17; 4° Visite d'Esther au roi Assuérus, XV, 4-19; Septante, V, 1-2; 5° Edit de Mardochée (mentionné VIII, 9), XVI; Septante, après VIII, 12; 6° Explication du songe de Mardochée, X, 4-13; Septante, après X; les Septante ajoutent la mention de l'introduction de la fête des *Purim* en Egypte.

ARTICLE II.

Analyse et explication du livre d'Esther.

Élévation d'Esther. — Décret de persécution contre les Juifs. — La reine invite le roi à un festin. — Aman obligé de rendre les honneurs royaux à Mardochée. — Sa chute. — Triomphe des Juifs.

552. — 1^{re} section: Élévation d'Esther à la dignité de reine, I-II; X-XII.

1° La scène se passe à la cour d'Assuérus, en hébreu Akhaschérosch (2). Assuérus est Xercès, fils de Darius, fils d'Hystaspe (3). La forme hébraïque Akhaschérosch correspond

(1) Josephé connaissait ces passages, et il s'en est servi dans ses *Antiquités judaïques*, XI, VI, 1 sq. — Sur la canonicité des appendices d'Esther, voir *La Bible mutilée par les protestants*, p. 203-210. De Rossi a supposé qu'il avait existé un original chaldéen du livre d'Esther, plus complet que le texte hébreu actuel, et contenant en entier les documents qui sont maintenant en appendice dans la Vulgate, *Specimen variarum lectionum sacri textus et chaldaica Estheris additamenta*, Tubingue, 1783.

(2) Commentateurs catholiques: Raban Maur, *Expositio in librum Esther*, t. cix, col. 635-670; Menochius, *In librum Esther*, dans *Migne, Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. XIII; J.-A. Nècker, *De Esther libro libri tres*, Rome, 1856; B. Neteler, *Die Bücher Esdras, Nehemias und Esther*, Münster, 1877, etc.

(3) « Un des premiers résultats de la lecture des inscriptions perses,

à la forme perse Kschayarscha, en la faisant précéder de l'aleph prosthétique. Ce qui est dit, de l'étendue de l'empire perse, 1, 4; x, 1, des usages de la cour et enfin de l'humeur capricieuse d'Assuérus, convient parfaitement à Xercès. Les auteurs grecs et latins, en citant d'autres traits de son caractère, nous le présentent sous le même jour que l'écrivain hébreu : sensuel, vindicatif, cruel, extravagant. Le Lydien Pythius lui donne de grosses sommes pour la guerre contre la Grèce, traite très bien son armée, et lui demande seulement de garder l'aîné de ses cinq fils, qui servent dans ses troupes : Xercès fait aussitôt couper le jeune homme en morceaux et passer ses soldats au milieu de ses débris sanglants, Hérod., vii, 37-39; Sénèque, *De ira*, vii, 47. Parce qu'une tempête a emporté le pont de bateaux construit sur l'Hellespont pour le passage de ses bataillons, ce même roi condamne à mort le constructeur, et ordonne de fouetter la mer et de la charger de chaînes, Hérod., vii, 35. A la bataille des Thermopyles, il fait placer au premier rang, si on en croit Diodore de Sicile, les soldats mèdes, afin de les faire tous tuer. Après son échec en Grèce, il oublie ses désastres en se plongeant dans toutes sortes de débauches, Hérod., ix, 408 sq. Tel était Xercès, tel était Assuérus.

2° Assuérus régnait depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie, Hérod., vii, 9, 97, 98; viii, 65, 69, sur 127 provinces, qu'il ne faut pas confondre avec les 20 satrapies que Darius, fils d'Hystaspe, avait établies dans ses États, Hérod., iii, 89 sq. Les provinces, *medmōth*, Esth., i, 4; viii, 9; Dan., vi, 2, étaient les subdivisions géographiques et ethnographiques de l'empire; les satrapies étaient une division admi-

dit M. Oppert, fut l'identification d'Assuérus à Xercès. Déjà Grotefend l'émit, il y a plus d'un demi-siècle, et cette conquête de la science ne fait plus l'ombre d'un doute. » *Commentaire historique et philologique du livre d'Esther, d'après la lecture des inscriptions perses*, p. 7. Paru dans les *Annales de philosophie chrétienne*, janvier 1864. Le nom d'Artaxercès, qui se lit dans les Appendices, xi, 2, etc., vient des Septante; il est certain qu'il répond là, comme dans les chapitres précédents, à Xercès. La version grecque a traduit Akhaschvérosch par Artaxercès, dans tout le cours de ce livre.

[552] ART. II. — ANALYSE ET EXPLIC. DU LIV. D'ESTHER. 457
nistrative plus générale, faite en vue du prélèvement des tributs.

3° Assuérus nous est représenté, 1, 2, assis sur son trône. Hérodote nous dit aussi, vii, 102, qu'il assista, assis sur son trône, au combat des Thermopyles; Plutarque, *Thémistocle*, xii, raconte la même chose de la bataille de Salamine.

4° Au moment où commence le récit, il est à Suse, capitale de la province de Susiane, ville forte, où le roi des Perses passait plusieurs mois de l'année. La troisième année de son règne, 482 av. J.-C., il donna un splendide festin (1) à tous les grands de son royaume, pendant 180 jours, ce qu'il faut entendre en ce sens qu'ils vinrent les uns après les autres et que des premiers aux derniers invités, il s'écoula un espace de 180 jours. C'était pour montrer à tous sa puissance et son opulence, 1, 4; c'était aussi, sans doute, pour préparer l'expédition de Grèce, car Hérodote nous apprend, vii, 8, qu'après avoir soumis l'Égypte, Xercès manda à sa cour tous les grands de son royaume pour s'entendre avec eux sur cette guerre et qu'il employa quatre ans à en faire les préparatifs.

5° La reine Vasthi, en ancien perse, *Vahista*, excellente, donna aussi un banquet à ses femmes. La reine prenait d'ordinaire ses repas avec le roi (2), mais non dans les festins publics. Assuérus lui ordonna de venir montrer sa beauté à ses convives, elle refusa, non sans raison, Hérod., v, 18, de paraître devant des gens ivres. Le message lui avait été apporté par les sept eunuques, dont le nombre correspond à celui des sept Amschaspands. Le roi, irrité de sa désobéissance, la répudia.

6° Par une permission particulière de la Providence, une juive, nommée Édissa, *myrte*, qui prit le nom perse d'Esther ou Astre, remplaça comme reine la fière Vasthi, en 479 ou 478. C'était la nièce de Mardochée. Celui-ci rendit peu après au roi un service signalé en découvrant une conspiration tramée

(1) Brisson a réuni tout ce que l'on sait des festins chez les Perses, *De regio Persarum principatu*, l. I, c. xxviii-cv, fol. de 1740, p. 449-457.

(2) Cf. Hérod., ix, 110; Brisson, *De regio Persarum principatu*, l. I, c. xxviii, ciii, p. 449, 454.

contre sa vie, II, 22-23; x-xii. Mardochée était dès lors très âgé, d'après plusieurs interprètes, qui entendent II, 6-7, en ce sens que Mardochée avait été transporté, de Jérusalem, du temps de Jéchonias, c'est-à-dire en 599; il aurait eu ainsi alors au moins 130 ans. Mais il est plus naturel de rapporter le *γ. 6*, qui *translatus fuerat*, à Cis, son arrière grand-père. Son nom de Mardochée, qui n'est pas palestinien, semble indiquer qu'il était né en Babylonie. Cf. cependant XI, 4.

553. — II^e section : Décret de persécution porté par Assuérus contre les Juifs, à la sollicitation d'Aman, III; XIII.

Quelque temps après l'élevation d'Esther à la dignité de reine et le service rendu au roi par Mardochée, Assuérus choisit pour premier ministre un Mède nommé Aman, originaire de la province d'Agag (1), et ordonna à tous ceux qui se tenaient à la porte de son palais de fléchir le genou devant son favori. Mardochée refusa de lui rendre cet hommage, le considérant sans doute comme un acte d'idolâtrie (2). Aman, irrité contre le Juif, voulut se venger de ce qu'il regardait comme un affront et fit porter contre toute la race à laquelle

(1) On a longtemps cru que Haman, fils d'Hamadatha, dont le nom a reçu une si triste célébrité, était Amalékite, car l'un des rois d'Amaléc s'appelait Agag. Et puisque déjà dans l'antiquité les noms d'Esau, d'Amaléc, étaient pris comme les désignations des peuples d'Europe, les Septante traduisent l'hébreu *Agagi* par *Μακεδών*, le Macédonien. Néanmoins, le nom de Haman, ainsi que celui de son père, trahit une origine médio-persé. Nous savons maintenant, par les inscriptions de Khorsabad, que le pays d'Agag composait réellement une partie de la Médie. Or, voilà donc une nouvelle circonstance qui montre, jusque dans ses moindres détails, la valeur historique du livre d'Esther. » Oppert, *Commentaire historique et philologique du livre d'Esther*, p. 13-14. — On voit par là que l'objection faite contre Esth. xvi, 10, et tirée de ce que, dans ce passage, Aman est qualifié : *animus et gentis Macedo*, est sans valeur. Ce passage ne contredit pas, comme on le prétendait, III, 4, 10; VIII, 3; IX, 8, 24. Le mot de Macédonien, dans le ch. xvi, vient de ce que les traducteurs grecs, d'après lesquels a été faite la version de ce ch. xvi, ont rendu à tort, ici comme IX, 23 (24), le mot *Agagite* par *Macédonien*.

(2) Les Spartiates refusèrent également de rendre un hommage semblable à Xercès, Hérod., VII, 136. Cf. Plutarque, *Thémist.*, 17; Q. Curce, VIII, v, 5, 11.

[355] ART. II. — ANALYSE ET EXPLIC. DU LIV. D'ESTHER. 459 appartenait son ennemi un décret de proscription, III, 12-13; XIII. De dix à onze mois devaient s'écouler entre la date du décret et son exécution. On a trouvé ce délai invraisemblable, mais l'explication nous en est fournie par le texte lui-même. Les Perses consultaient le sort dans les affaires graves, Hérod., III, 128; *Cyrop.*, I, 6, 46; le sort, en cette circonstance, ayant indiqué le douzième mois appelé Adar, il était nécessaire d'attendre cette date (1).

554. — III^e section : Esther, pour obtenir d'Assuérus le salut de son peuple, l'invite à un festin, IV-V; XIV-XV.

Mardochée, profondément affligé du malheur de son peuple, demande à sa nièce Esther d'intercéder pour le salut de ses frères. Aller auprès du roi, sans être mandé, c'était s'exposer à la mort, Hérod., I, 9; III, 118, 140; Corn. Nepos, *Conan*, 3. Après avoir prié et jeûné, elle se présente à Xercès, qui lui fait un accueil favorable et lui promet de se rendre, avec Aman, à l'invitation qu'elle lui fait d'aller le lendemain chez elle à un festin. En attendant, Aman fait dresser une potence pour pendre Mardochée.

555. — IV^e section : Honneurs qu'Aman est obligé de rendre à Mardochée, VI.

Au moment où l'ennemi de Mardochée ne pensait qu'à le faire périr, la Providence, pour punir l'orgueil d'Aman, allait le condamner à rendre à ce Juif détesté les honneurs les plus extraordinaires. La nuit qui suivit la visite d'Esther, le roi se faisait lire les annales de son règne. Quand on arriva au passage dans lequel il était raconté comment Mardochée avait déjoué une conspiration contre sa vie, Assuérus demanda si son sauveur avait été récompensé. On lui répondit que non. Aman, consulté sur ce qu'il fallait faire en faveur de celui que le prince voulait honorer, et croyant que c'était de lui qu'il s'agissait, conseilla de le faire promener dans Suse, re-

(1) Aman fut porter l'ordre par des courriers dans tout le royaume. Ces courriers avaient été institués par Cyrus. Brissou, *De regis Persarum principatu*, I, l. c. CXXXVIII-CXXXIX, édit. de 1719, p. 311-313.

vêtu des ornements royaux, sur le cheval du monarque (1). Il dut lui-même conduire Mardochée dans sa marche triomphale. Cette humiliation fut considérée par sa famille comme un présage de ruine.

556. — V^e section : Chute d'Aman, VII.

Le jour suivant, pendant le festin (2) qu'elle donna au roi et à son ministre, Esther intercèda pour sa propre vie et pour celle de son peuple et accusa Aman, l'ennemi des Juifs. Assuérus fit attacher l'Agagite, après qu'on lui eut converti la tête, Q. Curce, VI, 8, 22, à la potence que celui-ci avait fait dresser pour Mardochée.

557. — VI^e section : Dénouement; les Juifs se vengent de leurs ennemis, VIII-IX; XVI.

Mardochée devient ministre du roi à la place d'Aman, et il obtient un ordre qui permet aux Juifs de se défendre contre leurs ennemis. Quand ceux-ci les attaquent, au jour qu'avait fixé Aman, ils résistent, et font tomber sous leurs coups 75,000 personnes. Ce nombre n'a rien d'incroyable, réparti sur l'étendue de l'empire perse. Mithridate, roi de Pont, fit massacrer, en un seul jour, dans son royaume, 80,000 Romains (3). On a reproché aux Juifs de s'être laissé entraîner en cette circonstance par la cruauté et la vengeance; on a, en particulier, blâmé Esther d'avoir demandé pour eux, à son royal époux, la permission de continuer à Suse le massacre, pendant un autre jour, IX, 13. Mais on oublie que les coreligionnaires de Mardochée, dans la capitale comme ailleurs, ne faisaient que se défendre: la reine sollicita l'autorisation de faire le lendemain ce qui a été fait le jour même, IX, 13; c'est-à-dire, VIII, 11, *ut starent pro ani-*

(1) Sur les honneurs rendus par les rois perses aux grands de leur cour, en particulier par Xercès, voir Drissou, *De regio Persarum principatu*, I, I, cxxxv, p. 192.

(2) « Nefas est, regia coena proposita, orantem non exorare, » dit Hérodote, parlant des usages des Perses et de Xercès ou Assuérus, IX, 110.

(3) Rosenmüller, *Biblische Alterthumskunde*, t. I, p. 379.

mabus suis; sa prière suppose que les habitants de Suse voulaient le lendemain renouveler leurs attaques contre ceux qu'ils haïssaient, non seulement sans doute à cause de leur nationalité, mais aussi à cause de leur religion. Une fête solennelle, appelée *Purim* ou des « sorts », fut instituée en mémoire de la délivrance des Juifs, n^o 548.

CHAPITRE IX.

LES LIVRES DES MACHABÉES.

558. — Division du chapitre.

Les livres des Machabées occupent la dernière place dans l'Ancien Testament, à cause de leur date relativement récente, mais nous allons nous occuper ici, afin de ne pas les séparer des autres livres historiques, auxquels ils se rattachent par leur sujet. Nous traiterons en trois articles: 1^o de l'époque et du nom des Machabées; 2^o du 1^{er}, et 3^o du II^e livre des Machabées.

ARTICLE I.

Époque et nom des Machabées.

Coup d'œil sur l'état du peuple juif au temps des Machabées. — Table chronologique.
— Origine du nom des Machabées.

559. — Etat du peuple juif au commencement de l'époque des Machabées.

1^o Les quatre siècles qui s'écoulèrent depuis Néhémie jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur ne nous sont pas connus par une histoire suivie. Nous ne possédons, sur toute cette période, que les deux livres des Machabées, qui nous ont conservé la mémoire des luttes soutenues par les Juifs fideles contre l'impieité.

2^o Si cette époque n'est point la plus prospère de l'histoire